



Récitez le 3ème Commandement de Dieu :

« Tu sanctifieras le jour du Seigneur. »

Que devons-nous faire pour sanctifier le dimanche ?

Pour sanctifier le dimanche, nous devons 1) assister au Saint Sacrifice de la Messe, 2) nous unir le plus possible à Dieu, car ce jour lui est consacré, 3) ne faire que des travaux indispensables, ou qui constituent réellement une détente.

Comment devons-nous assister à la Messe ?

Nous devons assister à la Messe en l'entendant entièrement avec foi, attention et dévotion.

Ceux qui font travailler le dimanche sans raison sérieuse, commettent-ils un péché ?

Oui, ceux qui font travailler le dimanche sans raison sérieuse commettent un péché, parce qu'ils méprisent la loi de Dieu et empêchent le prochain de l'observer.

Les loisirs sont-ils permis le dimanche ?

Oui, les loisirs sont permis le dimanche, à condition qu'ils n'empêchent pas l'assistance à la Messe et ne nuisent pas au bien de notre âme.